



PROGRAMME DE LA FORMATION LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Niveau 3

Cartographie de l'évaluation des risques de tiers

Aperçu

	Public cible – analystes conformité, responsables conformité, auditeurs internes et externes, juristes d'entreprises, avocats spécialisés en droit pénal des entreprises ou conformité, enquêteurs, magistrats, policiers, gendarmes spécialisés, conseillers financiers, collaborateurs d'ONG ou d'organisations internationales, dirigeants d'entreprises et responsables de la gouvernance et du contrôle interne, responsables des risques, éthique et RSE.
	Nombre de participants – 10 personnes max
	Modalités – Formation via Private Discuss
	Durée – 16h (8 séances de 2h)
	Formation de niveau 3
	Pré-requis et recommandations – Disposer d'une bonne connexion internet et de compétences sur Microsoft Excel Connaître les éléments communs et caractéristiques, les schémas, les méthodes et les typologies, ainsi que les conséquences et l'impact des pratiques de la fraude, de la corruption et du conflit d'intérêts. Connaître les principes juridiques des lois et réglementations au niveau national, européen, et international. Capacité à décrypter le rôle des acteurs engagés dans la prévention et la gestion des risques de non-conformité et être en mesure d'établir une cartographie des risques de corruption ou avoir validé le niveau 2.

	Langue : Français ou Anglais.
	Accessibilité – Nous contacter
	Outils pédagogiques – Supports de formation (cours, bibliographie...)
	Évaluation – Synthèse écrite, cartographie de l'évaluation des risques de tiers et présentation orale.
	Remise d'un certificat de réalisation et d'une attestation de réussite.
	Accompagnement possible du formateur sur des travaux universitaires ou professionnels, publications– Nous contacter

Objectifs pédagogiques

- Identifier les différents types de tiers et leurs catégories de risques (réputation, conformité, sanctions, RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)/ESG (Environmental, Social, Governance))
- Construire une matrice de cartographie des risques adaptée aux scénarios formalisés avec les interlocuteurs privilégiés
- Appliquer une approche par les risques (dispositif de maîtrise des risques) et questionnaires d'évaluation des tiers en priorisant les risques identifiés par niveau de risque net.
- Proposer des actions correctives détaillées et nommer la gouvernance pour les tiers ayant un niveau de risque modéré et élevé.
- Présenter oralement et par écrit une synthèse de cartographie de risques de tiers conforme aux exigences de la fonction conformité.

Programme détaillé

Séance 1 – 2h - Enjeux et identification des risques liés aux tiers

Cette séance doit permettre de faire connaissance avec le public au travers de ses projets professionnels et de ses attentes tout en faisant un rappel sur la définition du « tiers » en compliance, sur la typologie des risques de tiers tout en l'illustrant par des cas réels : sanctions, localisation géographique, conflit d'intérêts, continuité opérationnelle. Cette séance est accompagnée d'exercices pratiques d'identification et d'évaluation des tiers par catégorie de risques.

Séance 2– 2h - Méthodologie d'approche par les risques (risk-based) et évaluation des tiers

Cette séance permet d'aborder les principes de l'approche par les risques, des critères d'évaluation des risques à la définition de la matrice de risque adaptée aux scénarios formalisés passant par les outils d'évaluation (questionnaires de due diligence, scoring et pondération des critères, indicateurs de risques). Cette séance est accompagnée d'exercices pratiques : élaboration d'une matrice de cartographie des risques de tiers, appréhension du questionnaire d'évaluation de tiers, calcul d'un score de risque, outils de due diligence, diligence renforcée tiers en niveau de risque élevé.

Séance 3 à 6 – 8h – Construction de la cartographie des risques de tiers

Cette séance aborde la méthodologie de cartographie (identification des risques et analyse de la probabilité et de l'impact), la différence entre les risques bruts et les risques nets, les bonnes pratiques de traçabilité et de conservation de la documentation. Les exercices pratiques comprendront le positionnement des risques sur la matrice et les contrôles existants permettant d'obtenir un risque net.

Séance 7 – 2h – Traitement et pilotage des risques de tiers

Cette séance aborde les actions correctives des risques qui permettent d'atténuer les scénarios de risques, les mesures opérationnelles (clauses contractuelles compliance, plans d'actions correctifs, audits et contrôles, suivi et réévaluation périodique), ainsi que les cas particuliers de tiers ayant un niveau de risque modéré et élevé. Élaborer un plan d'action, définir la gouvernance pour un niveau de

risque modéré et élevé, et effectuer un choix argumenté des mesures proposées feront partie des exercices pratiques de la séance.

Séance 8 – 2h – Mise en pratique collective et préparation à l'évaluation

Cette séance aborde de façon plus concrète encore les attentes des fonctions compliance, de la direction et des autorités : structure d'une synthèse de cartographie, méthodologie, résultats clés, priorités, actions recommandées, bonnes pratiques de présentation et de traçabilité. Un travail en groupe permettra de réunir les éléments principaux utiles à la rédaction d'une synthèse de cartographie. Les attendus de la présentation orale d'évaluation seront aussi travaillés (type comité compliance / audit/comité de direction). Des retours seront faits et des axes d'amélioration seront proposés par votre formateur ou votre formatrice de manière à préparer au mieux votre évaluation individuelle finale.

Évaluation

Synthèse écrite, cartographie des risques de tiers et présentation orale.

Important :

Une attestation de suivi de formation est systématiquement délivrée aux stagiaires. Seule la réussite aux épreuves d'évaluation par le formateur permet la délivrance de l'attestation de réussite.

Tous ces rendus finaux doivent comprendre une synthèse écrite de cartographie des risques avec une grille d'évaluation Excel démontrant la cohérence entre analyse, priorisation et recommandations. Il s'agira de mettre en exergue les critères de la matrice de risque et des propositions de plan d'actions de traitement des risques : atténuation, suivi, contractualisation. Cette grille devra comprendre des mesures concrètes pertinentes pour un tiers ayant un niveau de risques modéré ou élevé.

Le délai de rendu est de 1 mois à partir du dernier jour de formation. Une date de soutenance durant 15mn est fixée à l'issue de la dernière séance.

Toute absence non justifiée à une séance de formation est sanctionnée négativement d'un retrait de 2 points sur la note d'évaluation finale.

Modalités et contact

Contactez- nous à l'adresse suivante : **formations@eurasiapeace.org**

Accessibilité

EurasiaPeace s'engage à favoriser l'accès à ses prestations aux personnes en situation de handicap. Pour tout besoin spécifique en termes d'accessibilité, veuillez adresser un mail à notre référent Handicap et Formation, Morgan Caillet, à l'adresse suivante : **formations@eurasiapeace.org**

Budget

Cette formation de 16h est à 960€ pour les particuliers et à 1920€ pour les entreprises.

Une réduction de 15% est appliquée aux particuliers abonnés à EurasiaPeace – [Abonnez-vous pour 12€ par an !](#)

Votre entreprise a une demande ou une attente particulière et souhaite un devis personnalisé, contactez-nous à l'adresse suivante : formations@eurasiapeace.org

Approfondissement

Nous vous proposons en complément de votre formation un accompagnement sur un projet professionnel. Contactez-nous !